

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU

Le Conseil de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps s'est réuni le 22 Septembre 2021 à 19h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise.



Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Installation des élus communautaires de la commune d'Ambleteuse

Le Président a déclaré installer, Monsieur Stéphane PINTO, Madame Anne-Marie DUEZ et Monsieur Arnaud LELIEVRE DU BOEUILLE dans leurs fonctions de délégué communautaire titulaire. L'assemblée a pris acte du nouveau tableau des délégués en exercice.

Délégation du Président **Compte rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Président.

Délégation du Bureau **Compte rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Bureau.

Composition du Bureau Communautaire

Le Conseil Communautaire unanime décide de confirmer les orientations, prises en Juillet et Septembre 2020, relatives à la composition et aux pouvoirs du Bureau Communautaire.

En conséquence et suite à l'annulation des élections municipales à Ambleteuse, il a été procédé, à bulletins secrets, à l'élection de Madame Laurence PROUVOT, 3^{ème} Vice-Présidente.

Puis à l'élection, sans recours au scrutin secret, de Madame Anne-Marie DUEZ, Membre du Bureau, (une abstention : A.LELIEVRE DU BROEUILLE).

Affectation des élus d'Ambleteuse dans les commissions thématiques

Le Conseil Communautaire a revu la composition des commissions pour intégrer les élus d'Ambleteuse dans les instances suivantes :

Monsieur Stéphanie PINTO : GEMAPI et Politique durable et environnementale.

Madame Anne-Marie DUEZ : Communication, Culture et Eau et assainissement.

Monsieur Arnaud LELIEVRE DU BROEUILLE : Déchets Ménagers et Prospection territoriale et aménagement.

Désignation d'un membre à la Régie Eau Potable

Le Conseil Communautaire par 40 voix pour et 1 abstention (A.LELIEVRE DU BROEUILLE) a intégré Monsieur Stéphane PINTO au Conseil d'Exploitation de la Régie Eau Potable.

Désignation d'un membre au Comité du Pays Boulonnais

L'Assemblée par 40 voix pour et 1 abstention (A.LELIEVRE DU BROEUILLE) a désigné Madame Anne-Marie DUEZ comme nouveau membre du Comité du Pays Boulonnais.

Désignation d'un membre au Conseil d'Administration d'Initiative Boulogne-sur-Mer

Le Conseil Communautaire unanime, a désigné Monsieur Bernard EVRARD pour siéger au Conseil d'Administration d'Initiative Boulogne-sur-Mer.

Adhésion à deux groupements de commandes pour l'achat d'énergies

L'Assemblée unanime a autorisé le Président à signer les actes constitutifs d'adhésion à deux groupements de commandes pour l'achat d'énergie avec FDE 62, l'un portant sur l'électricité et l'autre sur le gaz.

Adoption du rapport d'activité pour l'année 2020

L'assemblée communautaire unanime, a pris acte de la communication du rapport d'activité pour l'année 2020.

DÉCHETS MÉNAGERS

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Liste des exonérations

Conformément à l'article L.2333-78 du CGCT, le Conseil Communautaire unanime a adopté la liste des exonérations 2022 de la TEOM pour les personnes assujetties à la Redevance Spéciale, ainsi que celles passant par un prestataire privé respectant les règles d'élimination et ayant fourni une attestation de ce dernier. L'assemblée a également autorisé le Président à mettre en place un abattement de 15% sur la Redevance Spéciale pour les campings, hôtels et restaurants, en raison de la crise du COVID 19, sur l'exercice 2021.

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Association Mission Insertion Emploi du Boulonnais (AMIE)

Convention pour le versement de la subvention 2021

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à signer une Convention avec l'Association Mission Insertion du Boulonnais définissant l'objet et les conditions d'utilisation de la participation annuelle forfaitaire de 4 573.47 €, ainsi que la subvention « habitants » d'un montant de 28 110.18 €.

Réalisation du diagnostic d'archéologie préventive sur le Parc d'activités des 2 caps tranche 4 – et paiement de la Redevance d'Archéologie Préventive (RAP)

L'assemblée unanime a autorisé le Président à signer une convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic d'archéologie préventive, avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, opérateur désigné par le Préfecture de Région et de liquider la Redevance d'Archéologie Préventive qui s'élève à 6 663.62 €.

Parc d'activités des 2 Caps – tranche d'aménagement n° 3
Fixation des prix de vente des terrains et promesse unilatérale de vente

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a validé la stratégie de commercialisation des terrains du Parc d'Activité des 2 Caps de la tranche 3 et les tarifs de commercialisation suivants :

Superficie du terrain	Prix de commercialisation en € HT/m²
Entre 0 et 2 000 m ²	26 €
Entre 2 001 et 3 500 m ²	25 €
Entre 3 501 et 5 000m ²	24 €
Plus de 5 000m ²	23 €

L'assemblée a autorisé l'application des clauses des promesses de ventes ci-dessous :

- ✓ Une clause relative à l'obligation de construire dans un délai de 4 ans à compter de la date d'autorisation d'urbanisme
- ✓ Des clauses suspensives relatives aux autorisations et à l'urbanisme
- ✓ Une clause suspensive relative à l'obtention d'un prêt
- ✓ Un pacte de préférence pendant 10 ans, au bénéfice de l'intercommunalité
- ✓ Le versement de 10 % du prix de vente dès la signature de la promesse unilatérale

Le Conseil a également décidé de mandater l'étude de Maître RICHEZ, Notaire à Hardinghen, pour établir les promesses unilatérales de vente, les actes subséquents ainsi que de réaliser les opérations qui en découlent.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Délégation du service public de l'assainissement d'Ambleteuse
Modification du contrat d'affermage avec le délégataire VEOLIA

Le Conseil Communautaire par 35 voix pour et 5 abstentions (S.PINTO, AM .DUEZ, A.LELIEVRE DU BROEUILLE, D.GALLET et N.LOEUILLET) approuve la passation d'un avenant avec la Société VEOLIA ainsi que les nouvelles modalités financières et autorise le Président à signer le nouvel avenant.

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement Collectif

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement Non Collectif

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée unanime a adopté le rapport précité.

FINANCES

Budget Général
Décision modificative n° 1

Afin de tenir compte de l'ouverture des plis du marché de réhabilitation de la Structure d'Accueil de Jeunes Enfants de Marquise, de la signature d'un protocole transactionnel pour l'achat des CAV (Colonnes d'Apport Volontaire) fibreux suite à l'augmentation du prix des matières premières, au besoin d'acquisition de nouveaux bacs de collecte et aux travaux complémentaires nécessaires au Pôle Technique Environnemental et à la station de lavage VTT, l'assemblée, unanime a autorisé le Président à procéder aux mouvements de crédits suivants :

Section de Fonctionnement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
611	Contrats de prestations de services	-191 000 €	
023	Virement à la section d'investissement	191 000 €	
	Total de la section de fonctionnement	0 €	

Section d'investissement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000 €	
2313	Bâtiments et installations	136 000 €	
2313-16	Bâtiments et installations	30 000 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		191 000 €
	Total de la section d'investissement	191 000 €	191 000 €

Budget Parc d'activités économiques des 2 Caps Nord
Décision modificative n° 1

Afin de régulariser une anomalie comptable liée à la passation d'écritures de stocks en tenant compte des contraintes de la nomenclature Helios du Trésor Public, le Conseil Communautaire, unanime a autorisé le Président à procéder aux mouvements de crédits suivants :

Section de Fonctionnement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
608-042	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	-118 936,54 €	
6812-042	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir	118 936,54 €	
	Total de la section de fonctionnement	0 €	

Budget Régie Assainissement
Décision modificative n° 1

Un emprunt de 240 000€ a été souscrit en date du 24 juin 2021 pour financer les travaux d'assainissement des communes de Landrethun le Nord et de Marquise, le remboursement est trimestriel. C'est pourquoi, afin d'honorer la 1^{ère} échéance fixée au 09.10.2021, l'assemblée, unanime a autorisé le Président à procéder aux mouvements de crédits suivants :

Section de Fonctionnement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
611	Contrats de prestations de services	-3 336,44 €	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	642 €	
023	Virement à la section d'investissement	2 694,44€	
	Total de la section de fonctionnement	0 €	

Section d'investissement			
Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
1641	Emprunts en euros	2 694,44 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		2 694,44 €
	Total de la section d'investissement	2 694,44 €	2 694,44 €

Convention avec la commune de Ferques dans le cadre de la compétence Mobilité

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à signer une convention avec la commune de Ferques dans le cadre de la prise de compétence mobilité et plus particulièrement pour le transport scolaire, afin de mettre en place un dispositif financier permettant à la commune de Ferques de prendre en charge les frais induits par le transport des élèves à la cantine.

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un poste d'apprenti au service eau et assainissement

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à créer un poste d'apprenti de 24 mois au service Eau et Assainissement.

Création d'un poste d'ingénieur – Chargé de mission GEMAPI

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à créer un poste d'Ingénieur Territorial, catégorie A de la filière Technique.

Modification de la délibération du 16 janvier 2008 relative aux taux de promotion pour les avancements de grade – ajout des filières sport et culture, et mise à jour des grades

L'Assemblée à l'unanimité, autorise le Président à fixer les taux de promotion pour les avancements de grade pour les filières sport et culture et approuve la mise à jour des grades précisés dans la délibération du 16 janvier 2008.

Recours au service civique

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à recourir à un jeune volontaire en Service Civique dans le cadre de la mise en place d'une Maison de Services aux Publics, via le dispositif d'Accueil de Jeunes Volontaires en Service Civique.

QUESTIONS DIVERSES



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35.

Compte rendu affiché le 28 Septembre 2021, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.